

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Subvention comice agricole de Jussac - DE_043_2026

Séance du jeudi 15 octobre 2026

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 09 octobre 2026

quinze octobre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance GEORGETTE TOUZY

Présents : STEPHANIE SALIES représentée par Therese DELMONT ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, Laurence BERTHOU, Alexandre VOLPILHAC, Melissa BOUTET, Julien JOANNY, Therese DELMONT, Francis CAMBON, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, Matthieu PIJOULAT, Marion CARRIERE

Représentés: STEPHANIE SALIES représentée par Therese DELMONT

Absents:

Excusés:

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il convient de payer le montant d'une subvention qui sera versé pour l'année 2026 au Comice Agricole de Jussac pour participer au paiement d'une cloche.

Après délibérations, le montant suivant est attribué :
Comice Agricole de Jussac : 150 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2026 au compte 65748.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 16/10/26
et publication ou notification du 16/10/26

Le Maire,
A.DUJOLS

Le Maire,
A.DUJOLS

La secrétaire de séance,
GEORGETTE TOUZY



Date de transmission de l'acte: 16/10/2026

Date de réception de l'AR: 16/10/2026

015-211501754-DE_043_2026-DE
A G E D I